

EXTRAIT D'UN RAPPORT DE M. J. LIBERT

Ingénieur en chef Directeur du 7^e arrondissement des Mines, à Liège

SUR LES TRAVAUX DU 1^{er} SEMESTRE 1903

de l'ancien 5^{me} arrondissement, à Namur.

*Charbonnage de Tamines; puits Sainte-Eugénie : Fermeture
des monte-charges (1).*

[6226]

Je signalerai une invention qui n'est pas sans présenter un certain intérêt; elle a rapport à un dispositif spécial pour les fermetures d'un monte-charges à vapeur. Ce dernier est à une seule charge; le mouvement différentiel de celle-ci et du piston est obtenu au moyen d'un moufle. La porte placée à la recette supérieure ne présente rien de particulier; elle est à guillotine et est manœuvrée par la cage elle-même. A la partie inférieure, on a installé une porte glissante qui peut être verrouillée au moyen d'un dispositif de fers très simple, en relation avec le levier de commande du cylindre à vapeur. Les choses sont disposées de telle façon que la cage ne peut être relevée que si la porte est refermée. Celle-ci reste alors verrouillée pendant toute l'ascension. L'enclenchement cesse au moment de l'arrivée de la cage à la plateforme supérieure, mais dès que la descente commence, un second verrou réenclanche la porte.

Ce dispositif, bien que présentant déjà une assez grande sécurité, n'est pas cependant idéal. Comme on peut le constater, il permet encore l'ouverture de la porte pendant tout le temps que dure la manœuvre à la recette supérieure; d'autre part, une fois ouverte à ce moment, elle peut rester telle, le second verrou d'enclenchement pouvant être déplacé. Le jeu de fers comprend simplement un levier ayant son axe d'oscillation au milieu et portant à ses extrémités des tiges fermant les verrous. Le levier est attaqué directement par le dispositif à l'aide duquel on commande le tiroir de distribution du cylindre à vapeur; quand la distribution est au point mort, les deux verrous sont ouverts; si on vient à la déplacer, soit pour l'admission, soit pour l'émission, on ferme l'un ou l'autre des enclenchements.

(1) Extrait d'un rapport de M. l'Ingénieur Viatour.

Carrières de terres plastiques : Lampes de sûreté à benzine.

[62247]

Dans les fosses du gisement de Champseau, à Coutisse, en suite d'une ordonnance de la Députation permanente provinciale de Namur, on fait usage de lampes de sûreté d'un type spécial, imaginé par M. Hubert Joris, de Liège. Ces lampes sont alimentées à la benzine; elles comprennent un réservoir ordinaire surmonté d'un anneau portant une toile métallique présentant 144 mailles au centimètre carré, par laquelle se fait l'alimentation d'air, puis un verre de 100 millimètres de hauteur, surmonté d'un chapiteau à simple toile de 40 millimètres de hauteur; le tout est maintenu par une armature portant à la partie supérieure, une cuirasse pour protéger le tamis. La mèche est plate ou ronde à volonté; ces lampes sont munies de la fermeture ordinaire par vis, sans rallumeur.
